

Le Bureau de Certification International certifie que le système mis en place par l'organisme ci-dessous, a été évalué et jugé conforme aux exigences Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, au Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 (modifiés par Decret 2020\_894) relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, guide de lecture du référentiel national qualité (en vigueur) et au programme de certification de BCI France.

Certificat N° **CW202219-1440** attribué à :

# CERES FORMATION

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :  
 857 chemin de Junqua 64230 ARTIGUELOUVE

## CERTIFICATION QUALIOPi

Pour

Catégories d'action	À compter du
ACTIONS DE FORMATIONS L. 6313-1-1°	19/08/2022

Certificat valable jusqu'au : **18/08/2025**

Date certification initiale : **19/08/2022**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système mis en place.  
 La validité du certificat est vérifiable auprès de nos services: 09 80 08 54 71

Date de signature : **10/02/2025**

Directeur de certification  
 Signature autorisée




Accréditation n°5-0622  
 Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**Qualiopi**  
 processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE